

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 31 MARS 2023



N° 15/2023

Le 31 mars deux mil vingt-trois à 19 Heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 24 mars 2023.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjointes ; Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, MM. Hamot, Aubry, Mme Delormel, M. Berthelot, Mme Konan, M. Rousseau, Mme Barre, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Desmedt par M. Desmedt, M. Rauzier par M. Convers, Mme Fernandes par Mme Brunet, M. Moonen par M. Dubouil, M. Kwak par Mme Barre, Mme Coulon par Mme Dollez, Mme Vigne par Mme Bonnet.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Flagothier, MM. Lenoble et Matron.

Monsieur Matron rejoint la séance au point n° 10.

Secrétaire de séance : Colette DOLLEZ.

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 25
Votes Pour : 25
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Tarifs de l'Espace Jeunesse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

DÉCIDE d'appliquer les tarifs ci-après pour les vacances d'avril 2023 et la prochaine action de l'Espace Jeunesse :

• **VACANCES D'AVRIL 2023** :

	St Justois	Extérieur
Sortie piscine	4 €	6 €
Cinéma	1.50 €	2.50 €
Séjour théâtre avec repas	30 €	50 €
Intercentre 24 et 25 avril	12 €	20 €
Tarif à la semaine		
Semaine 2	21 €	35 €

• **TARIFS FÊTE DE LA MUSIQUE**

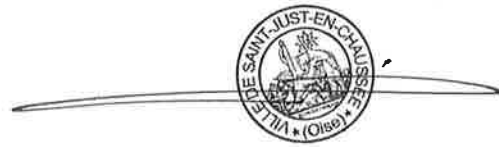
Alimentation

- Frites : 2 € la portion
- Sandwich/croque/hot-dog : 2 €
- Brochette de bonbons : 1 €

Boissons

- Bière : 2 €
- Soft : 1.50 €
- Café : 0.50 €
- Bouteille d'eau : 0.50 €

Pour copie conforme.



Colette DOLLEZ
Secrétaire de séance

Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental